



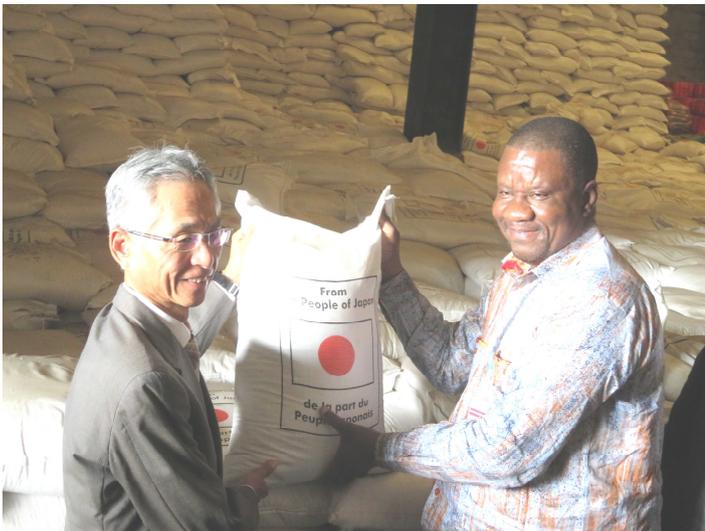
COMMUNIQUE DE PRESSE

Cotonou, le 11 janvier 2019

JAPON FAIT DON DE PLUS DE CINQ MILLE TONNES DE RIZ AU BENIN POUR UN MONTANT D'UN MILLIARD SIX CENT MILLIONS FCFA DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE DE L'ANNEE 2017

S.E.M. Kiyofumi KONISHI, Ambassadeur du Japon près la République du Bénin, a pris part ce 11 janvier 2019 avec S.E.M. Serge AHISSOU, Ministre de l'Industrie et du Commerce, à la cérémonie de remise d'un don constitué de 5 379 tonnes de riz pour un coût d'environ un milliard six cent millions de francs CFA.

Ce don de riz du Gouvernement du Japon s'inscrit dans le cadre de l'Assistance Alimentaire de l'année fiscale 2017. Le riz ainsi offert contribuera certainement d'une part, à renforcer la sécurité alimentaire au Bénin et permettra d'autre part, à réaliser divers projets en faveur du développement socio-économique grâce aux fonds de contrepartie qui seront constitués à partir de la vente de riz. Diverses réalisations ont déjà été faites les années antérieures avec ces fonds. A titre illustratif, nous pouvons citer le Projet Commune du Millénaire de Bonou, la construction de plusieurs salles de classes et de laboratoires, la réalisation des adductions d'eau villageoise et des forages pour l'approvisionnement en eau potable etc.



S.E.M. Kiyofumi KONISHI a rappelé dans son intervention que le Japon, tout en encourageant l'augmentation de la production du riz au Bénin, à travers des différentes formes de coopération y compris l'appui aux activités du Centre du riz pour l'Afrique, a décidé d'accorder cette assistance alimentaire sous forme de don au Bénin. Il a également souhaité que la commercialisation du riz soit faite de manière à ne pas perturber la production locale, ni le prix de vente du riz local.

S.E.M. Serge AHISSOU, Ministre de l'industrie et du Commerce a remercié le peuple japonais dans son allocution et a dit que cette assistance alimentaire constituée de riz permettra de résorber le déficit céréalier au Bénin et de soulager la souffrance des populations. Pour finir il s'est engagé au nom du gouvernement à faire une bonne répartition de ce riz afin qu'il atteigne le village le plus reculé du Bénin et de procéder rapidement à la reconstitution du fonds de contrepartie.

Ambassade du Japon en République du Bénin

08BP 283 COTONOU- BENIN – Tél : 21 30 59 86 – Fax : 21 30 59 94 – E-mail : amb-japon@pv.mofa.go.jp